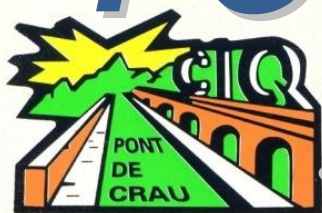
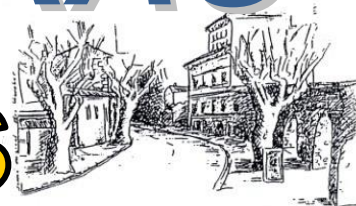


PONT DE CRAU



actualités



N°98 décembre 2020

Bulletin du Comité d'Intérêt de Quartier Pont de Crau
247.1 Chemin de Falet – Pont de Crau – 13200 ARLES
Tél. 06.61.45.84.19 - e-mail : ciqpontdecrau@orange.fr
Contact Président : robertrocchi@orange.fr
BLOG : ciq-pontdecrau.fr

2020 : Une année difficile

Un bulletin est plus que jamais nécessaire pour maintenir le lien et assurer un minimum de communication entre le CIQ et les habitants de Pont de Crau, nos adhérents le recevant chez eux.

Cette année 2020 aura été une année difficile pour tout le monde. Entre autres méfaits, la pandémie aura mis à mal les activités associatives dont l'objectif principal est de rassembler un maximum de personnes pour partager un objectif commun, échanger sur les sujets les plus divers ou, plus simplement, créer des espaces et des moments de convivialité.

Ainsi, le CIQ, après avoir partagé la galette des Rois avec ses adhérents en janvier, a dû annuler toutes ses animations de printemps, dont la fête de la musique, puis son vide grenier d'octobre et ses deux spectacles musicaux gratuits en novembre et décembre.

Et l'horizon ne s'est pas éclairci pour 2021. D'ores et déjà, la galette des Rois traditionnellement offerte par le CIQ à ses adhérents en janvier est annulée, on ne pourra pas rassembler dans un mois 130 personnes (moyenne habituelle) dans l'espace confiné de la salle polyvalente alors que la jauge y est fixée par les autorités à 30 personnes. De même l'assemblée générale ordinaire, programmée en début d'année, n'aura pas lieu dans sa forme habituelle et à la date prévue.

Gardons tout de même l'espoir que la situation se normalise au cours du premier semestre de l'année 2021. Si la région PACA et Arles en particulier avaient été relativement épargnées par le virus en mars-avril, il n'en a pas été de même cet automne. Le centre hospitalier a dû faire face à un afflux de malades et nous connaissons tous des habitants de Pont de Crau qui ont été victimes du Covid 19. Il faut donc être sérieux et responsables dans nos comportements, à fortiori quand on doit décider, ou non, de rassembler plusieurs dizaines de personnes.

La situation est frustrante pour les bénévoles qui animent le CIQ et cependant il faut faire avec. Nous continuons donc à nous intéresser à tous les problèmes qui concernent Pont de Crau, nous rencontrons les nouveaux élus avec lesquels nous avons la volonté de travailler, nous faisons des propositions pour améliorer le quotidien ou préparer le nécessaire développement de notre quartier-village.

Ce bulletin rend compte de ce que nous avons pu faire ces dernières semaines, nous donnons les informations en notre possession afin de tenir coûte que coûte le rôle qui est le nôtre: un relais entre les habitants et les collectivités territoriales, mais aussi une force de propositions et d'initiatives pour éclairer les choix des élus, seuls responsables de la politique municipale.

C'est pourquoi il nous paraît important que nous soyons toujours plus nombreux à nous rassembler pour donner plus de poids encore au CIQ dont le Bureau assume la charge de faire la synthèse de toutes les remarques, suggestions, critiques qui lui sont adressées afin d'essayer de mettre en évidence ce qu'est l'intérêt général de Pont de Crau et de ses habitants. Et pour se rassembler, il faut adhérer. Un bulletin d'adhésion figure en page 4, faites-en le meilleur usage.

Alors qu'une nouvelle année va commencer dans quelques jours, le Bureau du CIQ Pont de Crau vous souhaite une année 2021 débarrassée de tous ces soucis sanitaires afin que vous puissiez connaître des jours heureux entourés de tous ceux qui vous sont chers.

En attendant, prenez soin de vous et des autres.
Bonne lecture.

Le Bureau du CIQ Pont de Crau

C'est le moment de s'exprimer !

Le CIQ a adressé le 30 novembre à ses adhérents un communiqué les informant qu'une nouvelle étape était franchie dans le feuilleton à rebondissements du contournement autoroutier de la ville d'Arles. Depuis le **2 décembre**, et jusqu'au **31 janvier 2021** la **concertation règlementaire du public** va se dérouler.

Les registres papier pour recueillir les contributions du public sont à disposition au **Pôle Service Public, 11 rue Parmentier à Arles**. Des réunions publiques seront organisées mais, en raison de la crise sanitaire, il faut s'inscrire au préalable sur le site

<https://www.contournementarles.com/information-sur-le-projet>

On peut également déposer des contributions sur internet en remplissant le formulaire sur

<https://www.contournementarles.com/exprimez-vous>

Nous comptons sur vous comme vous pouvez compter sur le CIQ pour faire entendre la voix des habitants.



contournement autoroutier d'Arles

Où en sommes nous ?

Le 25 novembre, une première réunion de 3 h. par visioconférence s'est tenue avec la DREAL PACA et les principaux acteurs ou intervenants locaux. La forme de la réunion, imposée par la situation sanitaire, est peu propice à de vrais échanges ou débats. Mais faute de mieux, on s'en contentera, l'essentiel étant d'éviter l'enlèvement du dossier.

Le CIQ Pont de Crau a bien évidemment participé à cette réunion au cours de laquelle la DREAL a présenté les modalités et le calendrier de cette concertation du public.

Un autre calendrier a été présenté, c'est celui du cheminement du dossier jusqu'à la réalisation finale:

2020/2021: Concertation réglementaire du public (l'étape actuelle)
2021: Etudes et concertations (2ème phase)

2023: Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et procédure de mise en concession
2025/2026: Démarrage effectif des travaux
2028/2029: Mise en service possible.

Lors de la première phase de réunions, en 2019, certains opposants au projet ont émis des réserves sur la démarche de la DREAL et ont proposé d'autres solutions. La DREAL a mandaté un consultant privé, Michel DURET, qui a repris tout le dossier pour une analyse objective.

Par rapport à la proposition de faire passer les poids lourds par Orange, cela suppose qu'il faudrait prendre une mesure de police interdisant les camions en transit. C'est juridiquement difficile à défendre sans de bons arguments. Les poids lourds feraient 50 km de plus et on déplace la pollution, les riverains de ce trajet seraient en droit de s'y opposer.

Par rapport à l'opposition au choix du tracé, une longue explication a permis de retracer toutes les péripéties depuis 1996. Après analyse objective de toutes les possibilités (9 tracés proposés à l'étude au départ), on est revenu au Sud-Vigueirat. A noter que le tracé sous-fluvial, que défendait le collectif d'associations, dont le CIQ Pont de Crau, s'est révélé réalisable mais avec des inconvénients qui l'ont éliminé (cheminées d'aération en centre ville, pas d'échangeur au sud, surcoût de 1,5 milliard d'€). Des mesures draconiennes de sécurité étaient en outre imposées, la catastrophe du tunnel du Mont Blanc s'étant produite au moment de l'étude. Les défenseurs du patrimoine, de leur côté, s'inquiétaient d'un passage sous le cirque romain.

Au final, **le choix du tracé Sud Vigueirat opéré en 2005 est confirmé.** A l'intérieur de ce tracé, plusieurs variantes sont à valider. **Une exposition publique est présentée au Pôle Service Public**, 11 rue Parmentier à Arles, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (même chose à St Martin de Crau, 37 Avenue de Plaisance).

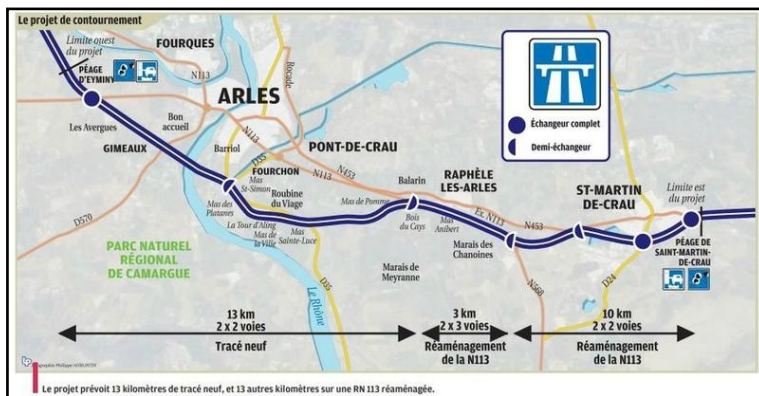
Position du CIQ Pont de Crau

Si le CIQ incite les habitants de Pont de Crau à se manifester lors de cette concertation du public, c'est qu'il considère que sortir les véhicules de transit du cœur de ville (ce n'est pas une nouvelle autoroute, c'est un déplacement de la circulation) est une absolue nécessité. Pourquoi ?

En tant qu'Arlésiens, nous considérons qu'il est inadmissible de continuer à voir notre ville classée au patrimoine mondial de l'UNESCO coupée en deux par une voie rapide qui assure le passage de près de 80 000 véhicules/jour (dont 20% de camions) sur un pont prévu initialement pour 35 000 véhicules/jour. Cette plaie ouverte au cœur de la cité est un obstacle pour un développement cohérent, isole certains quartiers, interdit la réalisation de projets d'envergure (port fluvial par exemple). Par ailleurs, ce trafic routier intense induit un certain nombre de pollutions, sonores et chimiques, pour les milliers d'habitants riverains de la RN 113. Enfin, sur cette voie rapide passent des engins transportant des produits dangereux (de véritables "bombes roulantes") qui font planer le risque quotidien d'une catastrophe majeure.

En tant qu'habitants de Pont de Crau, nous rappelons que le désenclavement de notre quartier figure parmi les objectifs à atteindre dans le cahier des charges établi par l'Etat en 1995: **le désenclavement de Pont de Crau sera l'une des conséquences de la réalisation du contournement autoroutier d'Arles.** D'autre part, l'urbanisation tout à fait prévisible de notre quartier-village, le développement démographique de Raphèle et Moulès, rendent vital aujourd'hui ce désenclavement sous peine de voir à certaines périodes ou à certaines heures la circulation complètement bloquée dans la partie Est de la commune. Le CIQ réclame donc un vrai désenclavement de Pont de Crau qui permettrait de passer directement de la RD 453 à la RN 113 requalifiée en boulevard urbain.

Exprimez-vous directement, ne laissez personne parler à votre place.





Au-delà de notre forte implication dans le dossier du contournement autoroutier, ce qui suppose beaucoup de temps consacré aux diverses réunions (en présentiel ou en distanciel), le CIQ s'efforce, malgré la situation, de continuer à travailler pour servir l'intérêt général de Pont de Crau et de ses habitants.

Rencontre avec Madame ECHAITI

Ainsi, le 16 octobre, à la demande du CIQ, une rencontre a eu lieu avec Madame ECHAITI, conseillère municipale déléguée au quartier Pont de Crau. Nous avons souhaité définir avec elle les modalités d'une relation de travail au service du quartier. Madame ECHAITI, nouvellement élue, habite Pont de Crau et connaît donc sa problématique. Nous avons évoqué un certain nombre de problèmes, dont la liste écrite lui a été remise, afin que, dans un second temps, elle nous apporte des réponses voire des solutions.

Nous avons, en préambule, repris l'un des engagements figurant dans le programme de Monsieur Patrick de Carolis, à savoir la création d'un fonds participatif visant à l'amélioration de la vie de chaque arlésien en allouant un budget quartier-village-hameaux où les habitants pourraient proposer un certain nombre de projets soumis à leurs propres votes. Les questions pour lesquelles nous attendons des réponses : comment sera alloué ce fonds participatif et une concertation précèdera-t-elle la détermination du budget d'investissement pour Pont de Crau ?

Nous avons ensuite rappelé notre demande de création d'un Conseil de quartier, non obligatoire dans les communes de moins de 80 000 habitants mais cependant possible à partir de 20 000 habitants pour une meilleure pratique de la démocratie participative.

En essayant d'avoir une vision d'ensemble de l'aménagement du territoire de Pont de Crau, nous avons plaidé une fois de plus pour une modification du PLU qui permettrait de commencer par le commencement, à savoir poser une nouvelle centralité de l'agglomération au niveau du Champ de Tir puis installer les voiries, les différents

réseaux, les éventuels équipements publics avec maîtrise et cohérence. C'est à cette condition que, selon le CIQ, Pont de Crau pourra se développer sans crise de croissance ... ni crise de nerfs.

A propos du Champ de Tir, la question de l'entretien des abords et de l'enlèvement des déchets consécutifs à la tornade d'octobre 2019 a été soulignée. Dans le domaine des travaux d'entretien, la situation du parcours santé de Beauchamp a été également évoquée, comme celle du rond point de la Rose des vents.

Un certain nombre d'autres questions ont été listées : la réhabilitation de la Place du cabaret Neuf et de la Source, le fonctionnement du service des bus et le déplacement de la tête de ligne pour libérer l'espace devant les commerces (aménagement d'une petite place publique possible), l'installation d'un véritable réseau de pistes cyclables, le passage piétons sous la rocade souvent inondé, l'élargissement nécessaire pour des raisons de sécurité du chemin de Margailan, au delà de l'intersection avec le chemin de l'Agasse ... bref, tous les problèmes et les propositions qui figurent dans nos différents bulletins depuis des années.

Madame ECHAITI a pris note de ce que demande le CIQ et a promis d'apporter des réponses, quelques unes ont déjà été données sur le terrain (*voir page suivante*).



Le Conseil d'école de l'école **CYPRIEN PILLIOL** s'est tenu début novembre. Le CIQ était présent.

Comme nous l'avons indiqué dans notre précédent bulletin, l'école a connu une fermeture de classe et compte désormais **9 classes** (+ 1 classe ULIS-TED). L'effectif total est en baisse régulière : rentrées 2018: 262 , 2019 : 259 , 2020 : 233.

Même la classe ULIS-TED passe de 10 à 8 élèves cette année.

Et ce ne sont pas les prévisions pour la rentrée 2021 qui sont réjouissantes : l'école compterait **210 élèves**, soit **23** de moins que cette année (et **52** de moins en 3 ans !).

Le risque de voir une nouvelle suppression et ne compter que 8 classes à la prochaine rentrée est bien réel. L'école Cyprien PILLIOL a connu jusqu'à 11 classes dans un passé relativement récent, elle n'a jamais eu moins de 9 classes. L'inspectrice s'est voulu rassurante, l'élaboration de la carte scolaire est en cours, mais l'inquiétude demeure.

Alors que Pont de Crau accroît régulièrement sa population, cette baisse d'effectif à l'école primaire interroge. Quelques explications ont été fournies au cours du Conseil, par exemple la quasi absence d'immobilier locatif. C'est l'immobilier en propriété qui domine très largement et les nouveaux propriétaires sont rarement des couples avec de jeunes enfants.

Parmi les problèmes abordés, celui du règlement intérieur qui sera communiqué aux familles, sachant qu'actuellement le règlement sanitaire prévaut sur le règlement intérieur. Le masque demeure obligatoire, sauf en sport. Un enfant qui a

de la température ne doit pas se rendre à l'école. Si un élève est un cas contact et présente un test négatif, il doit rester chez lui 7 jours, s'il ne se soumet pas à un test, l'exclusion sera de 14 jours. Très peu de cas Covid ont été recensés jusqu'à ce jour parmi les élèves et le personnel, enseignant ou non.

Au rayon des travaux et des équipements, différents problèmes sont signalés dans certaines salles (tableaux, éclairage, rideaux ...). Une opération d'entretien ou de ravalement des murs serait souhaitable (le couloir et deux classes ont été déjà traités), au moins une salle de classe par an serait une bonne cadence.

A noter que la salle polyvalente de l'école a été équipée d'un vidéoprojecteur par la mairie.

Cependant, le parc informatique demeure insuffisant pour assurer convenablement un enseignement débouchant chez les CM1 sur un Brevet informatique et internet.

Le représentant de la mairie présent a assuré qu'il allait faire son possible pour compléter l'équipement informatique de l'école.



On commence à assainir au Champ de Tir

Le CIQ le soulignait depuis plusieurs mois, et encore dernièrement auprès de Madame ECHAITI: l'état d'abandon dans lequel se trouvait le terrain du Champ de Tir qui présentait un danger pour les riverains et donnait une piètre image d'un espace municipal appelé à occuper une place centrale dans notre agglomération.

En novembre, herbes sèches et buissons ont disparu. Le terrain ainsi tondu va permettre aux engins de déblaiement d'accéder aux énormes tas de déchets accumulés après le passage de la tornade, il y a un an.

En effet, la Communauté d'agglomération ACCM a voté un budget de 150 000 € pour débarrasser totalement cet espace des encombrants qui l'occupent, ce qui satisfera sans doute les riverains mécontents de l'environnement qui leur a été imposé.

Ce vaste terrain municipal bientôt assaini va-t-il demeurer en jachère ou va-t-il susciter des projets ? Le CIQ est partant pour participer à la réflexion.



Piétons libérés !

Il y a un an, dans le bulletin 95 de décembre 2019, nous titrions : **PIETONS PRISONNIERS !** en signalant que la seule issue de Pont de Crau pour les piétons était le passage souterrain sous la rocade, vers la zone de Fourchon. Or, par temps de pluie, le sol de ce mini tunnel était totalement inondé.



Hier →

← Aujourd'hui



Nous avons été entendus puisque début décembre les travaux nécessaires pour relever le niveau du sol ont été réalisés.

Désormais, quel que soit le temps, les piétons peuvent sortir de Pont de Crau sans se munir de bottes.

Le CIQ n'appellera donc plus à la constitution d'un F.L.P., Front de Libération des Piétons.

Dialogue de sourds

En septembre, nous avons adressé un courrier à Monsieur KOUKAS, Conseiller départemental, pour lui demander d'intervenir afin que l'entretien des fossés bordant la route d'Eyguières soit régulièrement assuré, les riverains vivant sous la menace d'inondations en cas de fortes pluies. Nous n'avons pas reçu de réponse à ce courrier. Par contre, une adhérente concernée par ce problème a reçu un appel téléphonique de la part de la secrétaire de Monsieur KOUKAS : "Le schéma directeur d'exploitation des routes prévoit un fauchage deux fois par an (printemps / hiver) et un curage tous les 8 ans. En l'état actuel, il n'y a pas la possibilité de reprofiler un fossé sans faire des études réglementaires justifiant l'opération et évaluant son impact sur l'ensemble du bassin versant".

La réglementation c'est bien, reste que les fossés sont totalement envasés et envahis par les herbes. Qui a le pouvoir de venir se rendre compte sur place et de prendre les décisions qui s'imposent pour la sécurité de tous ?

Bon à savoir

Il est possible de signaler un problème de propreté qui relève de la compétence de la ville (dépôts d'ordures sauvages, tags ...) via le site : demarches.arles.fr ("je signale une anomalie sur la voie publique")

BULLETIN D'ADHESION ANNUELLE 2021

Foyers domiciliés à Pont de Crau : **8 € par foyer.** (= bulletin trimestriel couleur adressé au domicile, participation prioritaire et gratuite aux manifestations, réunions d'information, permanences)

Pour ceux qui n'habitent pas Pont de Crau, il est possible d'adhérer comme **membre associé (mêmes avantages que les adhérents mais non éligibles au C.A.), l'adhésion est dans ce cas de 10€ par foyer.**

Découpez ou recopiez ce bulletin et renvoyez-le accompagné de votre règlement par chèque libellé au nom du C.I.Q. PONT DE CRAU, à l'adresse suivante :

C.I.Q. PONT DE CRAU – 247.1 Chemin de Falet – Pont de Crau – 13200 ARLES

Nom : Prénom : Nbre pers. au foyer :

Adresse :

Tél. : **e-mail:** (lisiblement)